



**ARRETÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE
PORTANT SUR L'AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
DANS LA RUE DES ECOLES**

Positionnement d'une nacelle articulée mobile – Travaux mairie

Le Maire de la commune de HOCHSTATT,

- VU** les articles L 2542 -2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
- VU** l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 ;
- VU** la demande en date du 30 mai 2024 de l'entreprise SAMSON d'ENSISHEIM sollicitant une autorisation d'occuper le domaine public au niveau du 2, rue des Écoles à HOCHSTATT pour le stationnement d'une nacelle ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer les conditions d'occupation du domaine public dans le cadre de réservation de stationnement, ainsi que dans l'intérêt de la sécurité et des commodités de la circulation ;

ARRETE

- Article 1er :** À compter du lundi 03 juin 2024 et ceci jusqu'au mardi 04 juin 2024 inclus, l'entreprise SAMSON est autorisée à occuper le domaine public et à réaliser les travaux de mise en place de brises soleil orientables sur la façade sud de la mairie située 2, rue des Écoles à HOCHSTATT.
- Article 2 :** En raison du positionnement d'une nacelle articulées sur la chaussée étroite, la circulation de tout véhicule s'effectuera par alternance réglée manuellement.
- Article 3 :** La vitesse sera limitée à 20 km/h dans la rue des Écoles.
- Article 4 :** Le pétitionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation.
- Article 5 :** Les panneaux de signalisation réglementaires seront posés par l'entreprise en charge des travaux pour permettre l'application du présent arrêté.
- Article 6 :** Toutes infractions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois en vigueur.
- Article 7 :** Ampliation à
- Messieurs les Chefs des Brigades de Gendarmerie d'ILLFURTH et d'ALTKIRCH
 - La Brigade Verte de SOULTZ et de WALHEIM
 - La Société SAMSON d'ENSISHEIM
 - Les riverains

HOCHSTATT, le 30 mai 2024

Le Maire,
Matthieu HECKLEN

